



Le 10 décembre, 2009  
pour distribution immédiate  
AGE: bourse de croissance TSX

### **Adventure Gold augmente le placement privé**

MONTREAL (Québec) - **Adventure Gold inc. (AGE : TSX-V)** (la « Société ») annonce une augmentation de 150 000 \$ du montant du placement privé annoncé le 4 décembre dernier, soit 1 153 846 unités (les «Unités») de plus qui sont susceptibles d'être émises, pour un placement total d'un maximum de 900 000 \$ (6 923 077 Unités) (le «Placement»). Voir le communiqué d'Adventure Gold en date du 4 décembre pour les termes du Placement.

L'emploi du produit servira à couvrir les frais d'exploration ainsi que les frais généraux et administratifs de la Société. La deuxième clôture du Placement est prévue la semaine prochaine. Le Placement est sujet à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Tous les titres émis en vertu du Placement seront assujettis à une période de détention obligatoire de quatre mois suivant la date de clôture.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous :

Marco Gagnon  
Président & Chef de la direction  
Email : marco@adventure-gold.com  
Tél. : 450.743.5527

[www.adventure-gold.com](http://www.adventure-gold.com)

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.